

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du JEUDI 3 juillet 2014

244 boulevard St Germain, 75 007 PARIS (métro rue du Bac)
Salle à préciser

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance précédente du 5 juin 2014.

14h30 / 15h30 – 1 ■ Examen pour avis du projet de décret pris pour l'application de la loi relative aux activités privées de protection des navires (APPN).

15h30/ 16h00 – 2 ■ Présentation pour information du projet de décret relatif aux activités privées de protection des navires et modifiant certains décrets portant application du livre VI du code de sécurité intérieure.

16h00 /16h15 – 3 ■ Examen pour avis du projet de décret pris pour application de l'article L.5443-1 du code des transports sur les navires non éligibles à la protection privée.

16h15 /16h30 – 4 ■ Présentation pour information du projet de décret relatif aux normes et référentiels admis en application de l'article L.616-1 du code de la sécurité intérieure (certification des entreprises APPN).

16h30/17h00 – 5 ■ Présentation par la direction de l'eau du MEDDE de nouvelles zones Natura 2000 en mer, objectifs, normes attachées au zonage, critères de désignation par monsieur Pascal BLANQUET, chef du bureau « réseau Natura 2000 ».

17h00/17h30 – 6 ■ Commission Nationale du Débat Public / informations par monsieur le Préfet Christian LEYRIT, président de la commission, sur le mode d'élaboration de la décision des grands projets notamment d'infrastructure avec la participation du public.

17h30/17h45 – 7 ■ Questions diverses.

7.1. Méthodologie et organisation de la première réunion du groupe miroir de simplification.